

Quel rendement attendre des fonds en euros en 2025 ?



© 2025 Les Echos Publishing

Comme chaque année, la même question se pose : à quelle rémunération doit-on s'attendre s'agissant des fonds en euros ? Même si les chiffres sont loin d'être arrêtés, quelques éléments laissent penser que le taux moyen des fonds en euros devrait au moins être équivalent à celui de 2024. Ainsi, après avoir profité d'un rendement moyen de 2,60 % en 2023 et 2024 (chiffres de l'ACPR), les épargnants peuvent espérer un taux moyen de 2,65 % en 2025, net de frais (voire 2,7 % dans le scénario le plus positif), mais hors prélèvements sociaux. Un taux légèrement meilleur qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs, selon le cabinet Facts & Figures.

Plusieurs facteurs d'explication

Tout d'abord, le cabinet explique que, comme la situation politique et budgétaire de la France se dégrade, le rendement des obligations françaises devrait mécaniquement grimper. Une bonne nouvelle pour les épargnants qui devraient logiquement voir les rendements continuer à progresser dans les années à venir. Rappelons que pour composer les fonds en euros, les assureurs investissent massivement les cotisations des assurés dans des obligations d'État (OAT) et d'entreprises privées. Sachant que l'OAT 10 ans français occupe une place encore importante dans les allocations d'actifs.

Ensuite, pour bonifier leur taux, les assureurs vont pouvoir piocher dans leurs réserves, la fameuse provision pour participation aux bénéfices. Rappelons que ces dernières sont des fonds dans lesquels chaque assureur met de côté une partie des produits financiers dégagés par la gestion de son fonds en euros. Une réserve permettant d'offrir une rémunération stable dans le temps ou un bonus de rendement.

Enfin, la baisse récente des rendements de l'épargne réglementée (typiquement le Livret A) va profiter aux assureurs. En effet, ces derniers alignent souvent le rendement de leur contrat, a minima, sur celui du Livret A afin de concurrencer l'épargne réglementée.

Affaire à suivre, donc...

© 2025 Les Echos Publishing